

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE JEUDI 14 JUILLET 2022, À 15 H, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette
Poste 2 : Harold Mercier
Poste 4 : Daniel Fournier
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville

Et :

La greffière adjointe : Nadia Soucy

Tous les membres du Conseil ont renoncé par écrit à l'avis de convocation tel que spécifié à l'article 325 de la Loi des cités et villes.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 15 h.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. NOMINATION D'UN TRÉSORIER ADJOINT.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR HAROLD MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉOLUTION 22-123 - NOMINATION D'UN TRÉSORIER PAR INTÉRIM.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MATHIEU BLANCHETTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Alcide Richard, soit et est nommé à titre de trésorier par intérim et ce, jusqu'au

retour de la directrice générale et greffière adjointe, madame Emmanuelle Desrochers Perrault.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ
MINVILLE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à
15 h 05.

Délisca Ritchie Roussy
Maire

Nadia Soucy
Greffière adjointe